



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

2017-09-264 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 19 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt cinq septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Gabi HOPER , Conseillère déléguée, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Pierre-Jean MARTINET , Gérard MOULINIER , Annie ESTEBAN , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Monique MEYNARD , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , André TITE , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Sébastien LABORDE, Catherine VIANDON, Georges DELABROY, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Jacques MESPLEDE, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIPPE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc BARBEYRON pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Christian ROBIN pouvoir à Sophie CARRERE

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA CALI À L'AGENCE RÉGIONALE DE BIODIVERSITÉ DE NOUVELLE-AQUITAINE (ARB NOUVELLE-AQUITAINE)**

Sur proposition de Monsieur Jacques LEGRAND, en l'absence de Madame Catherine VIANDON, Vice-présidente en charge de l'environnement et du développement durable,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu les statuts de l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB Nouvelle-Aquitaine), L'ARB Nouvelle-Aquitaine, issue de la fusion de deux associations déjà existantes (l'Agence Régionale pour la Biodiversité en Aquitaine (ARBA) et l'Observatoire Régional de l'Environnement en Poitou-Charentes (ORE)), sera constituée à compter du 1^{er} janvier 2018.

Cette Agence, fondée par la Région Nouvelle-Aquitaine, doit permettre à chacun, par le développement et le transfert de l'information, de s'impliquer dans la protection de l'eau et de la biodiversité. Elle doit permettre notamment d'éclairer les politiques publiques et les actions de chacun sur les écosystèmes, en termes d'eau, de biodiversité, de patrimoine naturel et d'impacts du changement climatique.

Considérant que le territoire du Libournais, grâce à la présence de grandes rivières (Dordogne, Isle et Dronne), d'espaces forestiers étendus (La Double), de vignobles et bocages, dispose d'un riche patrimoine naturel, source d'une grande biodiversité qui doit être protégée.

Considérant par ailleurs que cette biodiversité est un atout pour le territoire de La Cali, participant à son attractivité et à la pérennité des activités économiques et humaines.

Considérant enfin que La Cali favorise d'ores et déjà, dans l'exercice de ses compétences, la prise en compte de la biodiversité, notamment à travers les grands projets de construction que l'agglomération conduit (exemple du centre aquatique à proximité du lac des Dagueys).

La Cali a souhaité adhérer à l'ARB Nouvelle-Aquitaine, adhésion qui lui permet d'être représentée au sein de l'assemblée générale de l'association (au titre du 2^{ème} collège, regroupant les collectivités territoriales).

Vu l'avis du Bureau communautaire du 18 septembre 2017,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (64 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de désigner Madame Catherine VIANDON en tant que représentante de La Cali au sein des instances de l'ARB Nouvelle-Aquitaine.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

